

MEDIAPART.*fr*

2008

DOUZE ANS
D'INDÉPENDANCE

2020

MEDIAPART.*fr*

L'INFO
PART
DE LÀ

SOMMAIRE

MEDIAPART EN CHIFFRES	8
UNE INVENTION CAPITALISTIQUE	9
RÉSULTAT COURANT ET NET / ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	14
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS	16
MEDIAPART EN JUSTICE	18
TVA	19
MEDIAPART, JOURNAL PARTICIPATIF	20
NOUVEAUX FORMATS	25
LES VIDÉOS	29
LES ÉVÉNEMENTS ÉDITORIAUX	34
LES PARTENARIATS ÉDITORIAUX	40
MEDIAPART SOUTIENT	44
MEDIAPART EN LIBRAIRIE	46
MEDIAPART ENGLISH	52
MEDIAPART ESPAÑOL	54
PARTENAIRES	56
L'ÉQUIPE	58

L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

Journal numérique quotidien, avec trois éditions par jour, Mediapart vit en permanence au rythme de l'événement, qu'il s'agisse de ceux imposés par l'actualité ou de ceux créés par ses révélations. Mais sa vie interne en tant qu'entreprise de presse, dont rend compte ce livret annuel où sont publiés tous nos chiffres, comptes et résultats, n'a pas forcément la même intensité au fil des ans.

De ce point de vue, 2019 restera comme une année exceptionnelle dans l'histoire de Mediapart, un millésime aussi important que celui de sa naissance éditoriale (2008) ou celui de son équilibre financier (2010). Deux faits la distinguent singulièrement : d'une part, la sanctuarisation définitive de notre indépendance avec la cession de tout notre capital à une structure à but non lucratif ; d'autre part, la forte progression de nos abonnés, et donc de nos résultats, confirmant la régularité et la solidité de notre croissance.

Depuis le 15 octobre 2019, Mediapart n'a plus d'actionnaires. À l'invention des débuts, tout à la fois éditoriale (un quotidien entièrement digital), professionnelle (une culture collective de l'enquête), démocratique (un journal radicalement participatif) et commerciale (un modèle payant par abonnement), s'est ajoutée une invention capitaliste sans équivalent dans la presse française. *Via* la Société pour la protection de l'indépendance de Mediapart (SPIM), notre journal appartient désormais au Fonds pour une presse libre (FPL), un fonds de dotation qui en préserve et en protège définitivement l'indépendance (*voir page 9*).

En approchant les 170 000 abonnés au 31 décembre 2019, soit une croissance de 12,8 % par rapport à 2018, Mediapart réalise son année la plus profitable en douze années d'existence : 16,8 millions d'euros de chiffre d'affaires (+ 21,68 % par rapport à 2018) ; 4,3 millions de résultat courant (soit 26 % du chiffre d'affaires) ; 2,3 millions de résultat net (en tenant compte, outre l'imposition, d'une forte augmentation de la participation versée aux salarié.e.s). Ces résultats (*voir pages 12 à 17*) permettent à Mediapart de poursuivre ses investissements en développements éditoriaux, techniques et commerciaux.

L'indépendance de Mediapart est ainsi doublement garantie : par une structure juridique qui nous met à l'abri de toute prédation, perte de contrôle ou offensive sur le capital ; par une rentabilité économique structurelle qui offre la meilleure protection qui soit – le soutien et l'adhésion d'un public croissant d'abonné.e.s fidèles. Il va sans dire que ce succès nous oblige. Loin d'une incitation à faire une pause, c'est une invitation à poursuivre dans la voie exigeante que nous avons choisi d'emprunter : celle d'un journal d'intérêt public, alliant qualité et rigueur, à la fois multimédia et participatif et, par-dessus tout, sans cesse à l'écoute des mouvements de la société et toujours au service de son droit de savoir.

Edwy Plenel



L'indépendance

MEDIAPART 2019 EN CHIFFRES

Mediapart a de nouveau connu une année de forte croissance de ses abonnés dépassant le seuil des 169 000 abonnés individuels et collectifs, fidèlement attachés à l'indépendance de leur journal de référence. Nous avons poursuivi les investissements significatifs en renforcement de l'équipe éditoriale et de l'équipe des services opérationnels qui rassemblent désormais au total 94 collaborateurs, tout en maintenant un résultat d'exploitation supérieur à 25 % du chiffre d'affaires.

ZÉRO SUBVENTION

Conformément à ses engagements depuis 2010, Mediapart ne sollicite ni ne perçoit de subvention, que ce soit auprès de fonds publics (Fonds stratégique pour le développement de la presse) ou auprès de fonds privés Google, Facebook, etc.

DATES CLÉS

2 décembre 2007 ► Lancement du pré-site annonçant le projet
16 mars 2008 ► Lancement de Mediapart
Automne 2010 ► Point d'équilibre
2 décembre 2011 ► Première émission « En direct de Mediapart »
31 décembre 2011 ► Première année bénéficiaire
25 septembre 2014 ► Mediapart a 100 000 abonnés
24 novembre 2015 ► Lancement du nouveau Club de Mediapart
8 novembre 2016 Lancement du Studio de Mediapart
2017 ► Lancement des émissions hebdomadaires MediapartLive
16 et 17 mars 2018 ► Le premier festival de Mediapart réunit plus de 2 500 personnes à Paris.
15 octobre 2019 ► Mediapart rend son indépendance irréversible en logeant 100 % de son capital dans une structure à but non lucratif : le fonds de dotation « Fonds pour une Presse Libre ».

UNE INVENTION CAPITALISTIQUE

Lors de sa naissance, en 2008, Mediapart fut une invention journalistique : un journal totalement numérique, totalement participatif et totalement indépendant ; une presse ne vivant que du soutien de ses lecteurs, sans recettes publicitaires ni subventions étatiques ; un média créé et contrôlé par des journalistes. Fondée sur la valeur de l'information – valeur professionnelle de l'enquête, valeur démocratique de l'indépendance, valeur économique de l'abonnement –, la réussite de ce pari a ouvert la voie d'une confiance retrouvée entre le journalisme et le public.

Onze ans plus tard, Mediapart a ajouté à ce défi initial une invention capitaliste, dont le seul précédent est le trust qui garantit l'indépendance du quotidien britannique *The Guardian* : la cession de 100 % de son capital à une structure à but non lucratif qui, en le sanctuarisant et en l'immobilisant, le rendra définitivement non cessible, non achetable, non « spéculable ». Créé par les cofondateurs de Mediapart et la présidente de l'actuelle Société des salariés, réunis dans une Association pour le Droit de Savoir (ADS), ce Fonds pour une Presse Libre (FPL) protégera l'avenir économique et l'indépendance éditoriale de Mediapart via une Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM). Élaborée en partage avec ses représentants, cette solution a été approuvée par l'équipe de Mediapart lors d'un vote largement majoritaire des salarié-e-s, tenu le 24 juin 2019. Soutenue par l'ensemble des autres actionnaires de Mediapart (Société des salariés, Société des amis, Écofinance, Doxa), elle répond au souhait initial des cofondateurs de transmettre le contrôle de l'entreprise à son équipe dans des conditions garantissant la pérennité de son indépendance économique et éditoriale.

Notre choix a été de prolonger l'invention de Mediapart par une solution innovante, dans le cadre de la législation française existante : la détention de 100 % du capital de Mediapart par un fonds de dotation, structure à but non lucratif, qui empêchera tout rachat ou prise de contrôle par des intérêts économiques privés. Cette invention a été formellement acceptée par l'administration fiscale. Ce Fonds pour une Presse Libre (FPL) assurera prioritairement une mission d'intérêt général, au service de la profession et du public : promouvoir, aider et défendre la liberté de la presse, garante du droit de savoir et de la liberté de dire. À titre secondaire, il sanctuarisera le capital de Mediapart, dont l'indépendance est ainsi structurellement garantie et protégée.

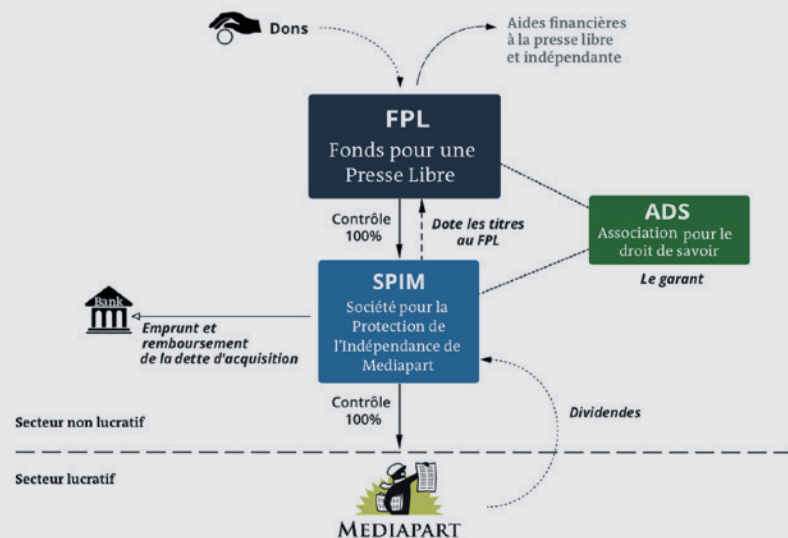
Les cofondateurs de Mediapart : François Bonnet, Laurent Mauduit
 Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiejan-Wanneroy.

DU CONTRÔLE PAR LES FONDATEURS...

L'indépendance économique de Mediapart était, jusqu'au 15 octobre 2019, garantie par la position de contrôle au sein de son capital des quatre cofondateurs (François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiejan-Wanneroy) : ils en possédaient 42,08 %, au sein d'un pôle d'indépendance (fondateurs, Société des salariés, Société des amis et amis individuels) qui, au total, représentait 62 % du capital. Le reste du capital appartenait à deux investisseurs partenaires historiques (présents depuis 2008) : Doxa (31,81 %) et Écofinace (6,32 %).

À UN CAPITAL SANCTUARISÉ

Le Fonds pour une Presse Libre (FPL), créé par l'Association pour le Droit de Savoir (ADS), détient *via* la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM) 100 % du capital de Mediapart. Ce capital est désormais statutairement sanctuarisé, ni cessible ni achetable.



L'ADS est une association créée par les fondateurs de Mediapart. Le FPL est un fonds de dotation créé par l'ADS. La SPIM est une Société par actions simplifiée (SAS) créée par le FPL. Celui-ci est à but non lucratif, dédié à une mission d'intérêt général. Mediapart reste une entreprise de presse exerçant une activité lucrative.

LE FONDS DE DOTATION : FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

La création du Fonds pour une Presse Libre (FPL), a été publiée au *Journal officiel* du samedi 14 septembre 2019.

Né de la volonté commune des cofondateurs et des salariés du journal en ligne Mediapart, réunis dans une Association pour le Droit de Savoir (ADS), ce fonds de dotation a pour **objet de « défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme ; contribuer à la protection du droit de savoir et de la liberté de dire à l'heure de la révolution numérique ; promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, au service du bien commun et de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices ».**

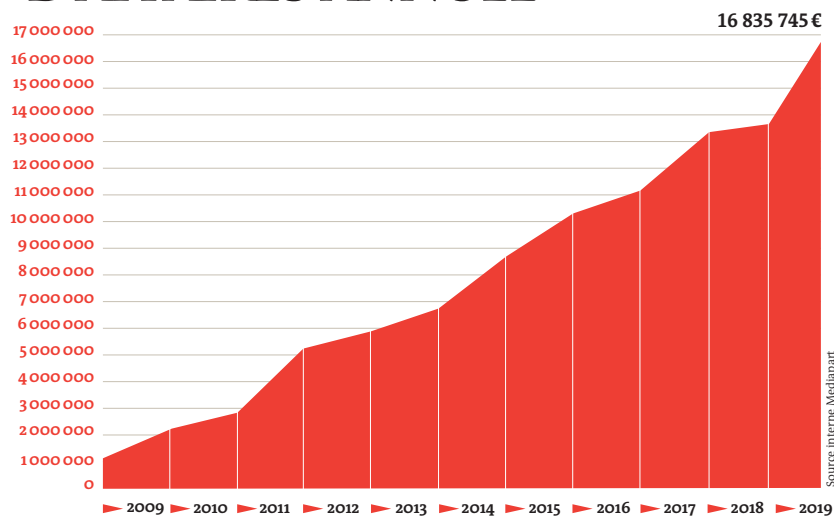
GOVERNANCE

Le FPL et la SPIM ne peuvent intervenir ni dans la gestion de Mediapart ni dans ses orientations éditoriales. L'intervention de la SPIM se limite à veiller à la constitution de réserves financières pour préserver l'avenir de Mediapart. Les dirigeants du FPL et de la SPIM ne peuvent pas diriger Mediapart ni en être administrateurs. De même, les dirigeants de Mediapart ne peuvent diriger le FPL et le SPIM, ni en être administrateurs.

Conformément aux statuts du FPL, cinq des membres de son conseil d'administration ont été choisis « pour leur attachement aux droits fondamentaux et notamment à la liberté et l'indépendance de la presse », les deux autres étant « désignés parmi les salarié(e)s de Mediapart dont une journaliste », étant précisé qu'« aucune personne exerçant une fonction de direction et/ou de gestion au sein de Mediapart ne peut siéger au sein du conseil d'administration du Fonds ».

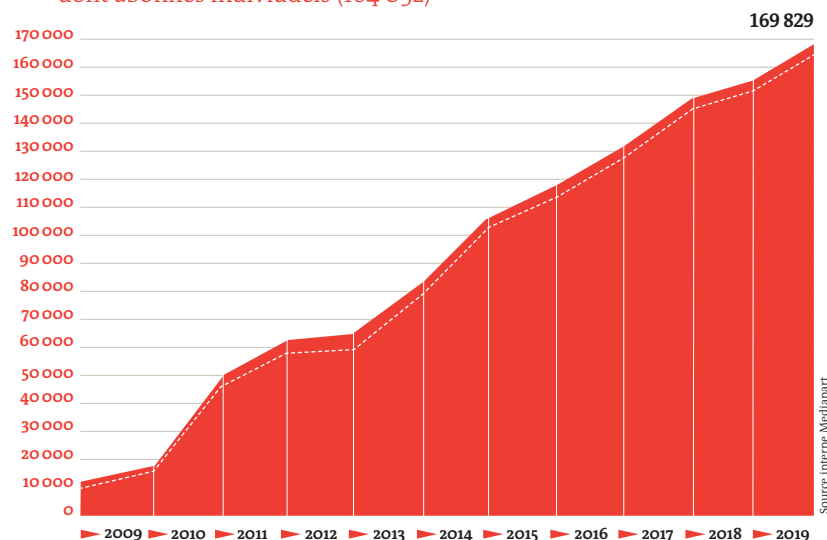
Présidé par Michel Broué (mathématicien, professeur d'université), le conseil d'administration du FPL est composé de Dominique Cardon (sociologue, directeur du MédiaLab de Sciences Po), Stéphanie Chevrier (éditrice, présidente des éditions La Découverte), Christine Lazerges (professeur de droit, ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme), François Vitrani (directeur général de la Maison de l'Amérique latine), Renaud Creus et Jade Lindgaard (représentants des salarié-e-s de Mediapart).

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL



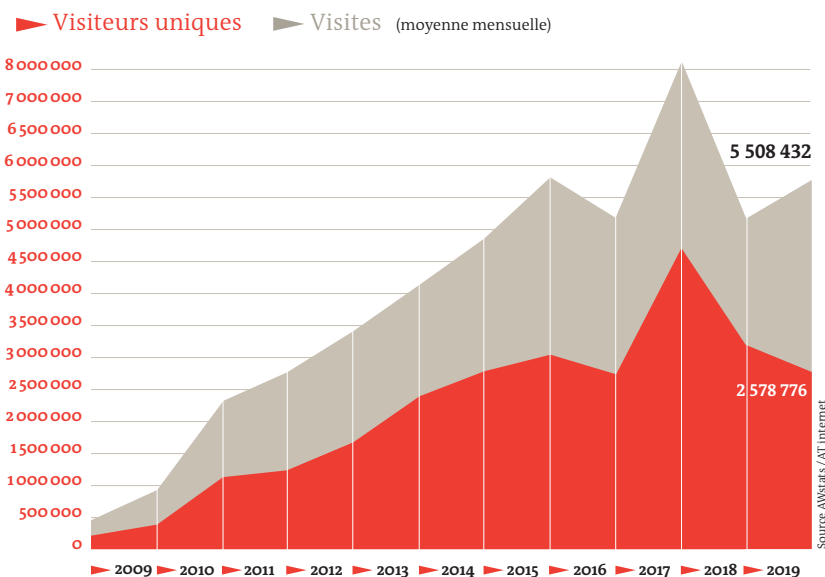
ÉVOLUTION DES ABONNÉS

► Abonnés individuels et collectifs* (169 829)
dont abonnés individuels (164 052)



*Établissements d'enseignement, entreprises, collectivités

ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE



Depuis juillet 2019, Mediapart n'est plus présent dans le widget Apple News, entraînant une perte de trafic.

RGPD

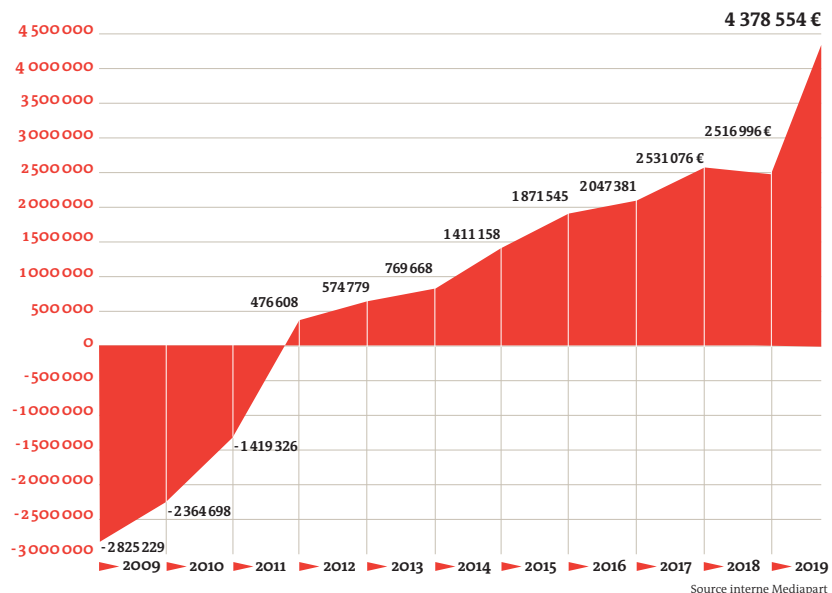
Mediapart a travaillé à la mise en place du règlement sur la protection des données (RGPD) bien avant la date d'entrée en application du 25 mai 2018. Nous avons toujours été soucieux des données personnelles de nos abonnés !

Mediapart s'engage à ne collecter que les informations strictement nécessaires pour fournir un contenu de qualité et gérer les abonnements.

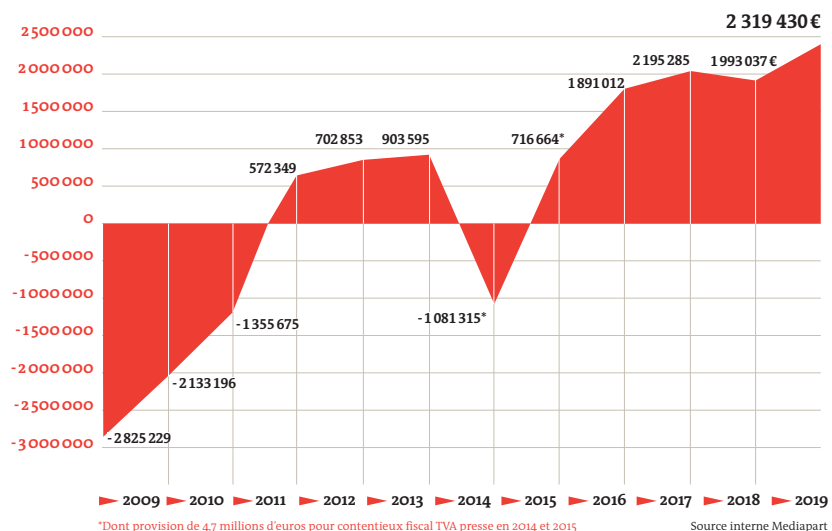
Dans ce cadre, nous respectons le consentement de nos utilisateurs sur le dépôt des cookies; l'envoi des newsletters est paramétrable en fonction des souhaits de nos abonnés et nous respectons l'ensemble des obligations réglementaires (droit d'accès, rectification, oubli...).

Pour plus d'informations: <https://www.mediapart.fr/confidentialite>

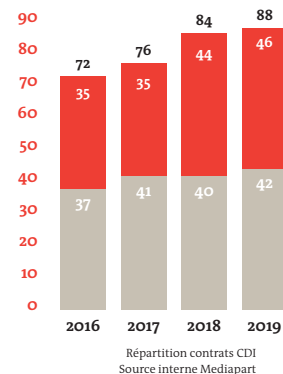
RÉSULTAT COURANT 2008-2019



RÉSULTAT NET



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Mediapart agit depuis sa création en faveur d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes salarié-e-s du journal. Certaines actions relèvent des obligations légales des entreprises, d'autres émanent des réflexions associant au quotidien les salarié-e-s de l'entreprise.

Parmi les mesures mises en place : un encadrement féminin ou paritaire dans plusieurs services de l'entreprise, des formations de lutte contre le sexisme, ou encore une attention particulière portée au temps de parole féminin lors des conférences de rédaction par exemple.

► Femmes

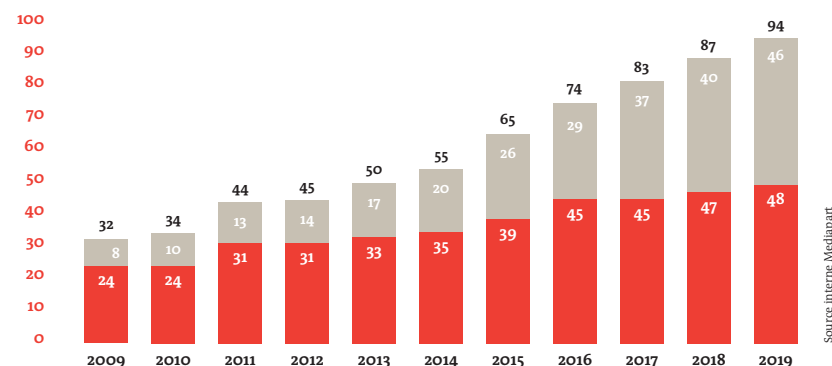
► Hommes

► L'échelle de salaire au sein de l'entreprise est de 1 à 3,37 depuis 2017 (contre 4,25 en 2015 et 2016).

2019 a permis de formaliser les engagements du journal à travers la signature d'un accord d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2020, Mediapart publie par ailleurs pour la première fois, sur son site, son index de l'égalité femmes-hommes, qui atteint 99 points sur un maximum de 100 points.

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF

► Journalistes ► Services opérationnels



BILAN 2015-2019

ACTIF en €	2019	2018	2017	2016	2015
ACTIF IMMOBILISÉ	1 284 011	844 244	815 862	902 433	738 738
ACTIF CIRCULANT	17 216 808	12 889 371	10 425 481	8 897 930	6 998 039
TOTAL	18 500 818	13 733 615	11 241 343	9 800 363	7 736 777

PASSIF en €	2019	2018	2017	2016	2015
CAPITAUX PROPRES	6 909 286	4 596 644	2 599 872	1 766 956	-126 137
AUTRES FONDS PROPRES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 697 695 *	4 738 695 *	4 738 695 *	4 738 695 *	4 844 695
DETTES À COURT TERME	6 893 838	4 398 276	3 902 776	3 294 711	3 018 219
TOTAL	18 500 818	13 733 615	11 241 343	9 800 363	7 736 777

*dont 4 697 695 € objet du contentieux avec l'administration fiscale relatif au taux de TVA de la presse, répartis en 3348 233 € en différentiel de droit et 1349 462 € pour pénalités de mauvaise foi. Les provisions de l'intégralité des sommes objet du contentieux ont été maintenues, sachant que pour la partie du différentiel de droit elles ont été intégralement réglées depuis 2015.

COMPTE DE RÉSULTATS 2015-2019

	2019	2018	2017	2016	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 289 452	14 085 446	13 734 075	11 573 863	10 441 139
CHARGES D'EXPLOITATION	12 761 046	11 568 450	11 202 910	9 526 929	8 577 574
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 528 406	2 516 996	2 531 165	2 046 934	1 863 565
PRODUITS FINANCIERS			3	448	7 980
CHARGES FINANCIÈRES	149 852		91		
RÉSULTAT FINANCIER	149 852		- 88	448	7 980
RÉSULTAT COURANT	4 378 554	2 516 996	2 531 076	2 047 381	1 871 545

	2019	2018	2017	2016	2015
RÉSULTAT COURANT	4 378 554	2 516 996	2 531 076	2 047 381	1 871 545
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 339	18 104	5 952	53 058	411 693
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 252	21 993	3 696	28 333	1 621 620
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 086	-3 889	2 255	24 725	-1 209 927
TOTAL DES PRODUITS	17 302 790	14 103 550	13 740 029	11 627 369	10 860 812
TOTAL DES CHARGES	12 915 150	11 590 443	11 206 697	9 555 262	10 199 194
IMPÔTS	1 364 596	377 730	253 117	181 095	-55 046
PARTICIPATION	703 615	142 340	84 930		
BÉNÉFICE OU PERTE	2 319 430	1 993 037	2 195 285	1 891 012	716 664

MEDIAPART EN JUSTICE

Mediapart doit régulièrement défendre son travail devant la justice. Nous le faisons dans le cadre de la **loi républicaine du 29 juillet 1881** qui fonde la liberté de la presse en France et qui a instauré une jurisprudence protectrice du droit à l'information. C'est aussi le prix de l'indépendance que de devoir ainsi se défendre devant les tribunaux, sachant que nous ne sommes évidemment pas au-dessus des lois. Cette défense judiciaire de Mediapart représente un coût annuel qui, avec des variations selon les années, se situe autour de 150 000 euros.

Outre la vérité des faits, fondée sur une offre de preuves (que nous mettons en œuvre chaque fois que c'est possible), l'équipe de Mediapart oppose aux poursuites qui vise son travail la « **bonne foi** » qui repose sur quatre conditions cumulatives: la légitimité du but poursuivi (que les informations révélées soient bien d'intérêt public); le sérieux de l'enquête (que des éléments viennent à l'appui du travail journalistique effectué), lequel suppose le respect du contradictoire (que la réaction des mis en cause ou de leurs défenseurs ait été sollicitée); la modération et la prudence dans l'expression (que l'article ne relève pas d'une vindicte polémique); l'absence d'animosité personnelle (que le journaliste ne règle pas un compte personnel ou privé).

Mediapart, dont la défense est assurée par M^e Emmanuel Tordjman dans la plupart des cas, ainsi que par M^e Jean-Pierre Mignard, pour certains dossiers, a été confronté à **plus de deux cents procédures judiciaires depuis sa création en 2008**. À ce jour, seulement cinq condamnations définitives ont été prononcées à notre encontre: une pour une erreur matérielle rectifiée depuis; une deuxième du fait d'un délai pour le contradictoire insuffisant; une troisième pour avoir rectifié les propos d'une interview; une quatrième pour un droit de réponse qui n'a pas été publié dans les délais impartis; une cinquième en raison d'une base factuelle insuffisante.

Dans **l'affaire Bettencourt**, qui a valu à Mediapart la censure injustifiée de plus de soixante-dix articles retranscrivant les conversations enregistrées par le majordome de la milliardaire, notre journal a assigné l'État français devant la Cour européenne des droits de l'homme. La procédure est en cours.

TVA

Depuis sa fondation, en 2008, Mediapart a mené un combat, qui fut ensuite celui du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil, créé en 2009), pour l'égalité de TVA entre presse imprimée et presse numérique. Ce combat a été définitivement remporté début 2014 avec le vote par le Parlement d'une loi proclamant la neutralité du support en plaçant presse papier et presse digitale à égalité de droits. Position qui, depuis, est devenue celle de la Commission européenne ainsi proclamée en 2018.

L'administration fiscale a ouvert un contentieux fiscal contre Mediapart pour les exercices antérieurs au 31 janvier 2014 pour un total de 4 697 695 € (**dont 1 349 462 € de pénalités de majoration de 40 %** et intérêts).

Depuis cette date, une longue procédure a été engagée et un premier jugement a été rendu le **22 mai 2018**. S'il maintient le désaccord sur le différentiel de taux de TVA pour les années précédant le vote de la loi de 2014 – ce qui correspond aux sommes que nous avons déjà versées aux impôts –, **le jugement du tribunal administratif annule les autres dispositions du contrôle fiscal et condamne l'État** à nous verser une indemnisation, certes modique mais fortement symbolique, de 1 000 euros.

Le tribunal administratif énonce ceci: « *Considérant que si la société requérante n'ignorait pas que l'administration fiscale considèrerait qu'elle devait s'acquitter d'une taxe sur la valeur ajoutée au taux de droit commun pour ses publications en ligne, elle estimait l'application de ce taux inconstitutionnelle et inconstitutionnelle; que par ailleurs, ainsi qu'elle le fait valoir, elle a appliqué ce taux en toute transparence avec l'administration fiscale qui pouvait, de ce fait, exercer son droit de contrôle et remettre en cause les déclarations de taxe sur la valeur ajoutée déposées par la société au titre des périodes en litige; que dès lors, l'intention d'éluder l'impôt n'est pas établie; qu'il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de décharger la société editrice de Mediapart des majorations de 40 % auxquelles elle a été assujettie sur le fondement de l'article 1729 du code général des impôts.* » Le jugement ajoute « *qu'il y a lieu, dans les circonstances de l'espèce, de mettre à la charge de l'État la somme de 1 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative* ».

Refusant cette décision du tribunal administratif qui le condamnait, le ministère de l'action et des comptes publics a décidé de faire appel en date du 18 juillet 2018, relançant ainsi une longue et coûteuse procédure. Il n'y a pas eu d'avancée juridique au cours de l'année 2019, nous restons dans l'attente de la procédure d'appel. Dans l'attente, les provisions de l'intégralité des sommes objet du contentieux ont été maintenues, sachant que pour la partie du différentiel de droit elles ont été intégralement réglées depuis 2015.

MEDIAPART, SEUL JOURNAL VRAIMENT PARTICIPATIF

Dans la presse d'information politique et générale, Mediapart est désormais le seul journal participatif. C'est un des indices de la contre-réforme qui s'attaque aux espoirs démocratiques, d'échange et de partage, qu'avait fait naître, il y a un peu plus d'une décennie, le basculement du numérique dans nos vies quotidiennes avec la généralisation d'Internet, élargie par l'invention des supports mobiles, téléphones et tablettes : le participatif est aujourd'hui en voie de régression, voire de disparition, dans la presse française généraliste en ligne.

Désormais, Mediapart est donc le seul journal en ligne francophone, d'information politique et générale, de référence et de qualité, à s'accompagner d'un lieu de libre débat et de large contribution de ses abonnés, notre Club participatif, tandis que le droit de commenter articles du journal et billets de blog ne souffre aucune limite, sinon le respect de notre Charte de participation. Il s'exerce sans modération préalable de vos commentaires et cette modération, qui n'intervient si nécessaire qu'après publication, est réalisée en interne, par l'équipe de Mediapart elle-même.

Mediapart maintient résolument le cap du participatif. Cette caractéristique de notre journal était au cœur de sa promesse originelle lors de sa création, en 2008, lui donnant son nom – Mediapart/icipatif – et se concrétisant par l'existence du Club à côté du journal. Un Club au sens républicain originel du terme, celui de l'invention démocratique et sociale, lieu de réflexion et de discussion dans le respect mutuel des citoyen-ne-s.

Non seulement nous n'avons aucune intention de remettre en cause cette ambition participative, mais nous comptons bien, dans les mois et les années à venir, la développer et la renforcer. À côté du travail d'information de sa rédaction, Mediapart offre une agora aussi libre et indépendante que l'est le journal.

Un groupe « communautés » y travaille, huit personnes, qui œuvrent ensemble pour justifier, plus que jamais, le « part » de Mediapart. Lequel signifie aussi que Mediapart est un média à part.

EN 2019

► ÉDITION PARTICIPATIVE « DES LIVRES À LA MER »

Cet été, nous avons invité nos abonnés à partager leurs grands voyages littéraires.

► ÉDITION PARTICIPATIVE « DANS LE SILLAGE D'ADÈLE HAENEL »

Après le témoignage d'Adèle Haenel, de nombreux billets ont été publiés pour dire « moi aussi ». Plus qu'un nouveau #MeToo, ces récits révèlent un déclin de la responsabilité collective.

► ÉDITION PARTICIPATIVE « NOS ANCÊTRES LES GAULOISES »

À la suite de la parution de son essai « Mes ancêtres les Gauloises », notre blogueuse Élise Thiébaud a souhaité recueillir des récits de famille qui font écho à l'histoire de France, à ses non-dits, à ses impensés, comme la place des femmes, la colonisation et l'esclavage, les vies et destins qui ne correspondent pas au « roman national » ou qui en révèlent les contradictions.

► ÉDITION PARTICIPATIVE « L'HEBDO DU CLUB »

Chaque semaine, l'équipe du Club propose un résumé des sujets forts, des débats et des billets de nos abonné-e-s qui font vivre le Club.

► DU CÔTÉ DE LA MODÉRATION

Les commentaires permettent à nos abonnés de réagir instantanément à un sujet donné, de partager un avis, un témoignage, de pointer une erreur, de demander des précisions. Parfois ce sont des pépites d'humour, de poésie ou d'intelligence. Parfois ils sont violents, de mauvaise foi, voire hors-la-loi. Tous les jours, l'équipe Modération lit avec attention le pire comme le meilleur. Un travail de l'ombre désormais rendu public ! Il existe dorénavant la gazette de la modération, compte-rendu mensuel ou réaction selon l'actualité. Nous espérons ainsi renforcer les liens entre les abonnés et faire vivre les commentaires en dehors de leurs fils.

En 2019, nous avons également initié une refonte de notre charte de participation, en collaboration avec les abonnés, ainsi que des nouveautés dans les fils de commentaires (modifications des commentaires, motifs de dépublication...). D'autres projets verront le jour en 2020 sur le participatif.



LE CLUB

Mediapart met à la disposition de ses abonné-e-s un espace de contributions personnelles dénommé le Club, à la fois réseau social et plateforme de blogs. Chaque abonné-e de Mediapart a la possibilité d'éditer et de publier des textes, des liens, des images, des photographies, des vidéos et des enregistrements. Toutes les contributions publiées dans le Club sont accessibles à l'ensemble des internautes, abonné-e-s ou non. Analyses, opinions, témoignages, tribunes, blogs militants, le Club est un espace d'expression pluraliste. C'est aussi le lieu où les abonné-e-s peuvent échanger entre eux et discuter les articles publiés par Mediapart.

► **@MediapartBlogs**

LES RÉSEAUX SOCIAUX



1 800 000 fans



20 millions de vues en 2019
290 000 abonnés



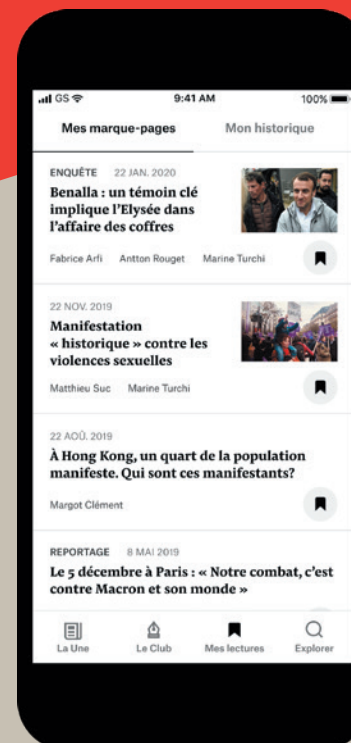
2 500 000 followers



222 000 abonnés

UNE NOUVELLE APPLICATION MEDIAPART SUR VOTRE MOBILE

- **Entièrement revue techniquement pour être plus robuste et performante**
- **Testée avec des lecteurs et lectrices pour nous assurer qu'elle est comprise, lisible, agréable et utile**
- **Un accès plus direct aux articles à ne pas manquer et à ceux que vous avez mis de côté pour les lire plus tard, quand vous voulez**
- **Accessible depuis fin février à 2 % d'entre vous choisis aléatoirement, cette nouvelle application sera progressivement ouverte à de plus en plus de lecteurs et lectrices tout au long de l'année 2020. Bientôt disponible sur votre mobile iOS ou Android !**



NOUVEAUX FORMATS

LES PODCASTS DE MEDIAPART

Un micro au tribunal

« Un micro au tribunal » est la première série de podcasts de Mediapart. Alors que la justice ne se donne normalement pas à entendre, la rédaction a été autorisée, à titre exceptionnel, à diffuser des audiences enregistrées. La justice du quotidien y est mise à nu d'une façon inédite.

Cette série réalisée par Pascale Pascariello propose une immersion sans commentaire dans le quotidien de deux juridictions : le tribunal d'instance de Pontoise et le tribunal de grande instance de Nanterre (tribunal pour enfants, permanences du parquet, comparutions immédiates).

Il a fallu plus d'un an pour obtenir les autorisations pour ces enregistrements que la loi interdit. Il s'agit notamment d'audiences qui se tiennent à huis clos lorsque les familles et leurs enfants sont reçus par un magistrat ou d'audiences pénales lorsque des mineurs ou des majeurs sont jugés.

► Cette première série de podcasts de Mediapart « Un micro au tribunal » a obtenu samedi 8 février le prix de la création documentaire radio « grandes ondes » du festival Longueur d'ondes.

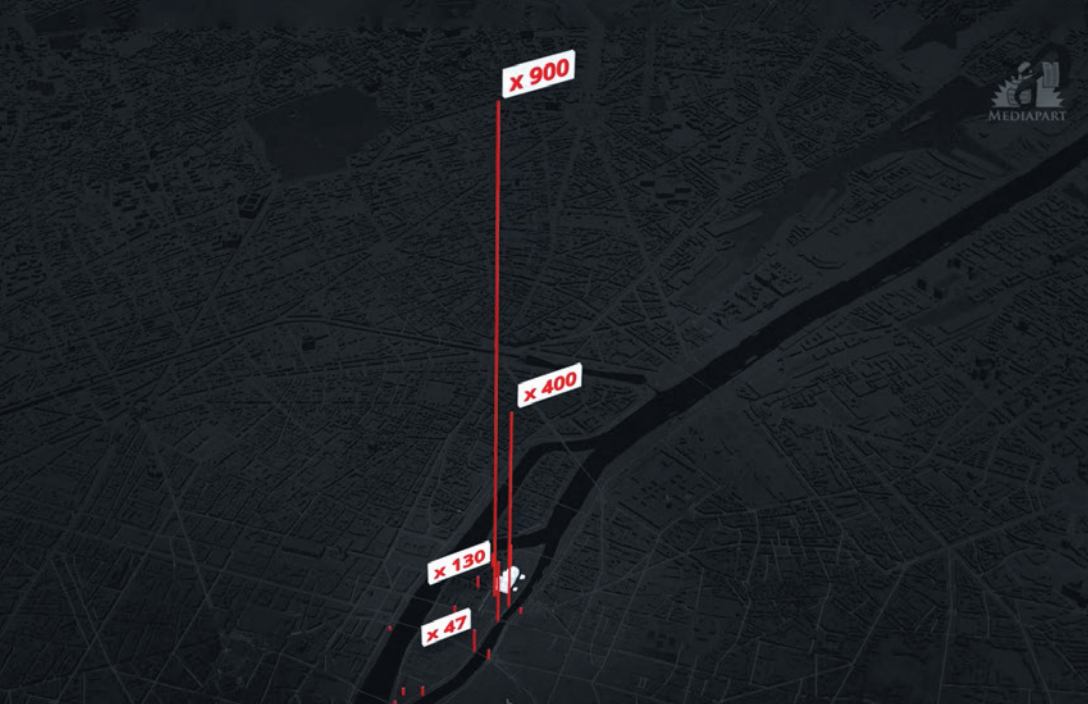
ENQUÊTES VIDÉO

La comédie fiscale de Dany Boon

C'est peut-être l'un de ses meilleurs rôles. Dany Boon s'est construit depuis dix ans l'image d'un patriote fiscal, démentant avec constance se prêter au jeu de l'optimisation et de l'évasion ou avoir un quelconque lien avec les paradis fiscaux. Héritage, *hedge funds* aux Caïmans, résidences fiscales : une enquête vidéo produite par Mediapart montre une tout autre réalité.

► Durée : 20'





Notre-Dame : six mois après l'incendie, les coulisses d'un scandale sanitaire caché

Selon le dernier bilan présenté le 14 octobre par l'Agence régionale de santé (ARS) et la préfecture de Région, douze enfants sont contaminés au plomb et soixante-dix-huit sont sous surveillance médicale. Ces résultats alarmants sont la conséquence d'une absence de prise en compte de l'ampleur de la pollution au plomb, voire des tentatives par les autorités d'en dissimuler la réalité. Le 17 octobre 2019, six mois après l'incendie, nous revenons en vidéo et en accès libre sur nos cinq mois d'enquête et sur les tromperies des principaux acteurs du dossier.

SÉRIE DESSINÉE

Les espèces menacées contre-attaquent

Les espèces menacées ne disparaissent pas, elles préparent en secret leur revanche sur les humains. Telle une Arche de Noé au temps de l'anthropocène, les animaux en voie d'extinction viennent grossir les rangs de « La Meute », un projet initié il y a des années par un dodo pour combattre l'humanité.

Une fable 2.0 signée Ulysse Gry sur l'urgence écologique, qui sensibilise sur l'actualité de la disparition des espèces... en essayant d'en rire.

Mano Solo : vive la révolution !

Une bande défilée documentaire d'après le texte inédit de Mano Solo, *Les Ailes aux talons*.

Bande défilée pour mobiles, *Mano Solo : Vive la révolution !* est une expérience interactive à la frontière du documentaire et de l'animation, mettant en regard des extraits d'un texte autobiographique inédit d'Emmanuel Cabut a.k.a. Mano Solo et une sélection d'archives de l'artiste.

Un voyage à la découverte d'un artiste total, visant non seulement les admirateurs de Mano Solo, mais aussi les amateurs de BD, de chanson et de punk. En même temps, l'expérience adresse – à travers le prisme de Mano Solo – de multiples thématiques susceptibles d'intéresser un large public – la relation père-fils, la révolte contre l'ordre établi – et de résonner de manière forte et singulière aujourd'hui.

Simple d'accès, *Mano Solo : Vive la révolution !* a été conçu en premier lieu pour un usage sur terminaux mobiles (smartphones et tablettes) et sera également disponible sur ordinateur. L'utilisateur pourra accéder facilement à l'expérience grâce à une URL sans avoir à télécharger préalablement l'application sur un store. Après une animation introductive incluant le pré-générique, le spectateur interagit avec l'œuvre en swippant vers la gauche (c'est-à-dire en faisant défiler la bande avec son index).

► Une production Novelab & La Vingt-cinquième heure

En association avec Mediapart

Avec le soutien du Centre national du cinéma, de la Mairie de Paris et de la Région Occitanie



MANO SOLO
VIVE LA RÉVOLUTION





LES VIDÉOS

LES LIVES DE MEDIAPART

Depuis 2019, **MediapartLive, notre émission en direct et en accès libre**, est revenue à un rythme mensuel, le mercredi à partir de 18 heures, pour proposer des débats sur l'actualité foisonnante, des entretiens pour aiguïser votre curiosité de la vie intellectuelle et culturelle, et des explications sur les enquêtes publiées dans le journal.

Aux débats des MediapartLive, s'ajoute les autres mercredis la diffusion gratuite de documentaires, d'entretiens...

De façon ponctuelle, Mediapart propose également **des émissions en direct « hors les murs » de la rédaction**, afin d'aller à la rencontre de l'actualité, de la société et de ses acteurs, comme ce fut le cas en janvier 2019 à Commercy, à la rencontre d'un collectif de « gilets jaunes » ; en mars 2019, avec les jeunes en « grève scolaire » pour le climat ; ou encore en février 2020, au cours de la manifestation parisienne en défense de l'hôpital public.



LES ÉMISSIONS

Afin d'enrichir notre offre éditoriale, les entretiens vidéo du Studio de Mediapart seront en 2020 progressivement accessibles uniquement pour les abonnés de Mediapart tout comme le sont les articles du journal. Notre production vidéo, qui s'est considérablement enrichie depuis plusieurs années, s'étoffera avec de nouvelles collections, dont une de cartographie ou encore une sur l'éducation.

► QUARTIERS DIRECT

En partenariat avec le Bondy Blog, une collection qui raconte la vie et les enjeux des quartiers populaires.

► LES VOIES DU POUVOIR

La collection d'entretiens qui s'intéresse à la conquête, à l'exercice et à la préservation du pouvoir politique.

► LES DÉBATS DE MEDIAPART

État d'urgence, djihad, le droit à la caricature... mais aussi les rapports entre savoir et pouvoir, l'art de la traduction... : régulièrement Mediapart invite dans son studio vidéo des chercheurs ou des spécialistes de questions d'actualité.



► UN MONDE À VIF

Une série d'entretiens vidéo sur les bouleversements du monde.

► ÉCRIRE L'HISTOIRE

L'émission qui interroge les pratiques des historiens et l'éclairage qu'ils nous offrent sur le passé.

► POINTS DE RUPTURE

Une collection d'entretiens et de débats sur l'écologie à travers les livres, par la rédaction de Mediapart et la revue *Terrestres*.

► SCIENCE FRICTION

Les sciences et Mediapart font bon ménage, on vous le prouve en vidéo.

► TIRE TA LANGUE

Une collection d'entretiens pour une certaine idée de l'usage du français. Non pas cette francophonie trop souvent perçue comme ce qui reste d'une emprise culturelle quand on a perdu tout empire colonial, mais une francophonie d'inventions, d'enrichissement, d'audace – ce qui ne va pas sans malentendus, tensions, voire douleurs.

► MAGHREB EXPRESS

Une nouvelle série d'entretiens et de débats qui nous emporte en Algérie, en Tunisie et au Maroc et nous raconte cette Méditerranée en mouvement. Artistes, intellectuels se succéderont pour poser leur regard sur leur pays, leur société, leurs actualités, leurs œuvres.

► L'ESPRIT DES LIEUX

Notre collection d'émissions sur l'urbanisme et l'architecture.

► ESPACE DE TRAVAIL

Une collection d'entretiens filmés consacrés au monde du travail et à ses évolutions, proposés et animés par le service social de Mediapart.

► ÉCO À CONTRE-COURANT

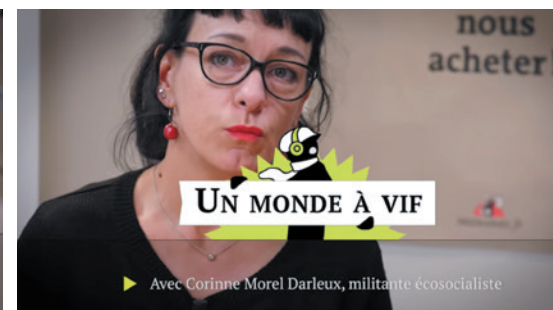
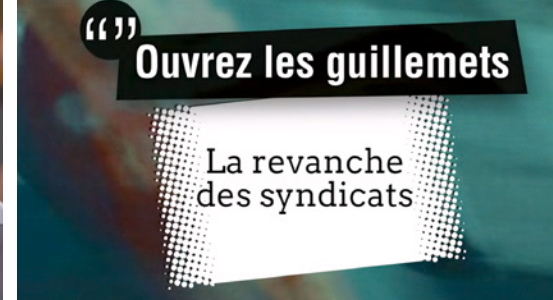
Une émission de débat économique et social proposée en 2016 par Mediapart, en partenariat avec Les économistes atterrés, avec pour objectif de traquer les idées reçues en même temps que les alternatives possibles.

► PRÉSENCE DU PASSÉ

Une émission animée par Antoine Perraud, en partenariat avec le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (CHS).

► LA FABRIQUE DES IMAGES

Ce format, inauguré en janvier 2016 sur Mediapart, entend revenir sur les images réalisées par des documentaristes, des graphistes, des artistes ou des analystes. Il s'intéresse également à leurs conditions de production.



► OUVREZ LES GUILLEMETS

Après avoir humé pour Mediapart « L'air de la campagne » lors des élections présidentielle et législatives, le vidéaste bobo gauchiste Usul rempile pour une nouvelle saison avec sa chronique politique « Ouvrez les guillemets ». À découvrir chaque lundi sur Mediapart et les réseaux sociaux.

ET AUSSI...

► LES PORTFOLIOS

Chaque week-end, un reportage photo d'actualité, des découvertes d'artistes, toujours augmentés de légendes, mais aussi parfois de son ou de vidéos, pour mettre en valeur le photojournalisme.

► LES PODCASTS

Lectures d'articles, entretiens au long cours, documentaires immersifs... Mediapart est aussi à écouter.

► LES PANORAMIQUES

Reportages et enquêtes long format pour un journalisme narratif et visuel, en mesure d'allier des récits originaux et approfondis, une écriture soignée, une mise en scène élégante.

MEDIAPART, LE FESTIVAL

Depuis son dixième anniversaire, en 2018, Mediapart organise un festival annuel tissé de rencontres, débats, échanges, projections, expositions, conversations, etc., le tout se concluant par un grand bal populaire. En 2018, le thème choisi, illustré par un colloque international, était celui du droit de savoir et de la liberté d'informer et avait rassemblé 2 500 personnes. En 2019, sur fond de colère sociale des « gilets jaunes », ce fut la rencontre du journalisme et de la société, rassemblant plus de 5 000 personnes.

Cette année 2020, pour notre douzième anniversaire, nous avons choisi comme fil conducteur « *Les soulèvements du monde* », afin de relier tous les mouvements pacifiques qui, depuis plus d'une année, ébranlent la planète, de Hong Kong à Santiago au Chili, de l'Algérie au Liban, en Irak comme en France, et dans bien d'autres pays. Motivés par des exigences démocratiques et sociales, ils secouent l'indifférence et ébranlent des pouvoirs, en étant de plus accompagnés par la prise de conscience de l'urgence climatique et par une mobilisation contre les violences faites aux femmes.

► Programme et informations pratiques : www.mediapart.fr/lefestival



LES ÉVÉNEMENTS ÉDITORIAUX

ENQUÊTER SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

La publication, début novembre 2019, après sept mois de travail, de **l'enquête sur le témoignage de l'actrice Adèle Haenel**, accusant un réalisateur d'« attouchements » et de « harcèlement sexuel » lorsqu'elle était âgée de 12 à 15 ans, suivie de son intervention, vingt-quatre heures plus tard dans un live spécial consacré aux violences sexuelles dans le cinéma, a contribué à relancer, en France, le mouvement #MeToo, **est dans la continuité d'un travail mené au long cours par Mediapart sur les violences sexuelles et sexistes dans le monde du spectacle, et bien au-delà : la classe politique, les ONG, les associations, le sport, les syndicats, l'université, le milieu journalistique, le monde des avocats, l'hôpital, etc.**

Jusqu'à l'affaire Weinstein, fin 2017, à de rares exceptions, comme l'affaire DSK ou l'affaire Baupin en France, les violences sexuelles, du harcèlement au viol, étaient largement passées sous silence, médiatique et politique, et minimisées dans l'ensemble de la société. **Les femmes parlaient – elles ont toujours parlé. Mais la société ne les entendait pas.** Elles-mêmes finissaient par s'habituer à ne pas le dire trop fort, voire à relativiser, ou à minimiser, tant la réponse collective, qui leur était donnée, était violente.

Dans ce silence général, la presse porte aussi une responsabilité. Longtemps, elle a considéré, dans sa grande majorité, qu'il s'agissait d'un sujet, au choix, mineur, répétitif, d'ordre privé, et qui ne méritait donc pas de traitement spécifique. Encore moins d'enquêtes journalistiques. Surtout, quand aucune plainte n'avait été préalablement déposée. Mais les affaires Baupin (révélée par Mediapart et France Inter en mai 2016), et Weinstein, toutes proportions gardées évidemment, ont apporté un démenti cinglant à ceux qui jugeaient l'enquête journalistique impossible sur ces sujets.

La presse a réussi à faire émerger cette réalité, là où la police et la justice étaient déficientes, là où un entre-soi, souvent masculin, permettait la protection de ceux qui usaient de leur pouvoir à l'encontre des femmes (et parfois des hommes), là où de véritables systèmes de défense collectifs étaient à l'œuvre. **La presse y est parvenue parce qu'elle a pu enquêter, pendant de longs mois, pour recouper, questionner, et multiplier les récits, ce qui, au passage**

(et ce n'est pas un détail), protège les femmes victimes qui évitent ainsi un face-à-face violent de leur parole contre celle de la personne mise en cause.

Ronan Farrow, auteur de l'enquête formidable du *New Yorker* sur Weinstein, expliquait en 2015 que la presse devait écouter les victimes même si elles n'ont pas porté plainte. « *Notre rôle est encore plus important quand le système légal ne remplit pas sa mission auprès des vulnérables confrontés aux puissants*, écrivait-il. *Souvent les femmes ne peuvent pas ou ne veulent pas porter plainte. Le rôle d'un reporter est celui de porteur d'eau pour elles.* »

Ne nous méprenons pas sur le sens du « porteur d'eau » : il ne s'agit pas de relayer, sans recul ni travail préalable, un témoignage. Il s'agit d'entendre, d'écouter, de publier, après avoir multiplié les entretiens, avoir interrogé l'entourage, respecté le contradictoire. C'est pourquoi ces enquêtes, comme toutes les enquêtes, sont longues. C'est pourquoi, aussi, la plupart du temps, elles ne sauraient se satisfaire de témoignages publiés sur les réseaux sociaux, ou même d'une plainte déposée.

De ce point de vue, l'onde de choc, profondément réjouissante, à laquelle on assiste depuis plus de deux ans, nous pose, en tant que journaliste, des défis inédits. Elle suppose deux types de traitement différents : l'un consiste justement à appréhender ce phénomène, à l'expliquer, à en décortiquer les ressorts. C'est ce que nous faisons à Mediapart. C'est ce que nous avons fait, avant même l'affaire DSK, et largement depuis.

L'autre suppose de continuer à enquêter sur des cas précis, parce qu'ils visent des personnalités détentrices de pouvoir, parfois élues de la République, et qu'ils prennent donc une importance toute particulière, et apparaissent comme des symptômes d'un phénomène profond. Ainsi en est-il, par exemple, du champ politique, miné par le sexisme. Un sexisme documenté dans notre Machoscope, lancé en 2013, et qui crée un climat inégalitaire à l'encontre des femmes, élues ou collaboratrices, et propice à l'impunité des violences sexuelles. Et si le sexisme n'est pas un harcèlement ou une agression sexuelle, et qu'un viol n'est pas un délit mais un crime, il ne faut pas non plus que les révélations sur des accusations de viol soient désormais brandies pour ne plus parler du reste, au prétexte qu'il y aurait plus grave.

Aujourd'hui, la multiplication de témoignages, ou de plaintes, visant des personnalités connues, nous renvoie à de nombreuses questions. Comment en rendre compte ? Comment continuer à travailler, en responsabilité, et en respectant les règles de notre métier, quand émergent de nouvelles paroles, immédiatement publicisées sur les réseaux ? Comme on le fait toujours : en prenant le temps de l'enquête, de la mise en contexte, du contradictoire, et avec les moyens dont nous disposons. **Nous allons donc continuer. Avec l'espoir d'être, nous aussi, (un peu) à la hauteur du courage de millions de femmes.**

VIOLENCES POLICIÈRES: NE RIEN LÂCHER

Depuis les débuts de Mediapart il y a douze ans, notre attention s'est très vite portée sur le comportement des forces de l'ordre et leur rapport avec les citoyens. Plusieurs journalistes se sont relayés pour couvrir une thématique à nos yeux centrale, pour ce qu'elle dit de l'état des discriminations comme des libertés individuelles dans ce pays.

L'intérêt de notre rédaction ne remonte en effet pas aux gilets jaunes ou aux dernières mobilisations sociales, où le travail de Pascale Pascariello, Karl Laske, Christophe Gueugneau ou David Dufresne (présent au début de notre aventure en 2008 avec Erich Inciyan pour écrire, déjà, sur les questions de maintien de l'ordre, avant de penser avec nous et en datavisualisation son expérience de signalements citoyens « Allô Place Beauvau », durant toute l'année 2019) a permis de contribuer à la lente prise de conscience des pouvoirs publics (encore en cours et loin d'être achevée) face à la problématique des violences policières.

Concernant désormais tout manifestant prenant le risque de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, le risque d'être victime de telles violences a longtemps concerné, dans une confidentialité médiatique certaine, les habitants des quartiers populaires ou les supporters dits « ultras » de football, cobayes de toutes les expérimentations liberticides et sécuritaires, de l'usage du flashball aux interdictions préalables et administratives de manifester, mais aussi de légitime défense dévoyée ou de techniques d'interpellations meurtrières.

Ainsi, sous la plume de Louise Fessard, Mediapart a longtemps été parmi les rares à suivre avec assiduité les affaires Ali Ziri, septuagénaire mort asphyxié à Argenteuil en 2009, Wissam El-Yamni mort interpellé par une brigade canine à Clermont-Ferrand en 2012, Amine Bentounsi tué d'une balle dans le dos à Noisy-le-Sec en 2012. De même, l'affaire Florent Castineira (ce supporter éborgné par un tir de flashball en 2012 par la BAC de Montpellier) ou le fichage illégal des supporters parisiens en 2013, puis sur tout le territoire, ont longuement été documentés dans nos colonnes.

Puis vint la mort de Rémi Fraisse en 2014, botaniste et militant écologiste au bord du barrage de Sivens, durant le quinquennat de François Hollande, et son lot de mensonges officiels et de dénégations d'État, accompagnant le virage de l'état d'urgence permanent et des lois de surveillance, pensés comme un rempart au terrorisme mais rapidement appliqués aux militants politiques de tous bords pouvant gêner le pouvoir.

Sous le mandat d'Emmanuel Macron, les morts policières continuent à s'égrener, de Zineb Redouane en 2018 à Marseille jusqu'à Cédric Chouviat à Paris, en passant par Steve Maia Caniço à Nantes en 2019. Et les déchaînements de violence, toujours plus illégitimes, ne cessent plus de frapper manifestants syndiqués ou non, gilets jaunes ou journalistes, photographes et vidéastes, au même titre que dans les quartiers populaires ou les abords de stade.

Plus que jamais, le souhait originel de Mediapart d'être en pointe dans le traitement journalistique de ces excès policiers est confirmé, et continuera d'être approfondi.

L'ENQUÊTE EN PARTAGE

EN EUROPE

European Investigative Collaborations (EIC)

Lancé en mars 2016 par neuf médias fondateurs, l'European Investigative Collaborations (EIC) est un réseau européen d'investigation journalistique, à l'origine d'enquêtes européennes et internationales :

Mars 2019 ► Airbus aux prises avec la corruption.

2019 ► Suite des révélations « Football Leaks ».

Novembre 2018 ► « Football Leaks, saison 2 », Fraude, racisme, dopage, achat de matchs, exploitation des mineurs, corruption étatique, espionnage, impunité des dirigeants et des clubs... c'est pire que la saison 1.

Juin 2018 ► « Car Leaks », le scandale mondial de la surfacturation des pièces détachées.

Mars 2018 ► Kering : une évasion fiscale à 2,5 milliards d'euros.

Mars 2018 ► Comment l'Europe paye des équipements militaires à la Turquie pour refouler les réfugiés.

Octobre 2017 ► « Les secrets de la Cour », 40 000 documents confidentiels dévoilent les dessous de la Cour pénale internationale.

Mai 2017 ► « Malta Files », révélations sur les grands secrets d'une petite île.

Décembre 2016 ► « Football Leaks », dans les coulisses de l'industrie du football.

Mars 2016 ► « Les armes de la terreur » et la passoire de l'Europe.

Les discussions relatives à la constitution de l'EIC ont commencé en 2015 autour du magazine *Der Spiegel* (Allemagne) et du Romanian Centre for Investigative Journalism. *Le Soir* (Belgique), *Politiken* (Danemark), *Newsweek Serbia* (Serbie), *Falter* (Autriche), *El Mundo* (Espagne), *The Black Sea* (Roumanie) et Mediapart ont rapidement rejoint le projet. Tous sont les partenaires fondateurs de l'EIC. Le réseau est coordonné par Stefan Candea, du Romanian Centre for Investigative Journalism.

L'objet de l'EIC est purement journalistique : nous collaborons à l'échelle européenne sur des enquêtes en profondeur, chaque média partenaire assurant l'exclusivité des découvertes de l'EIC dans son pays. Partout dans le monde, des réseaux d'investigation équivalents se développent depuis quelques années. Nous pensons qu'il s'agit d'une innovation non seulement durable mais essentielle pour la documentation et la compréhension de sujets d'intérêt public (trafics d'armes, corruption, terrorisme, santé, etc.) qui dépassent très largement les frontières de tel ou tel pays.

#frenchArms

« French Arms » est une enquête initiée par le média néerlandais Lighthouse Reports dans le cadre de son projet d'investigation sur l'exportation des armes fabriquées en Europe. L'équipe de Lighthouse Reports est composée de : Ludo Hekman, Klaas Van Dijken, Stefano Trevisan et Leone Hadavi, accompagnés de Benjamin Strick (BBC/Bellingcat). Le nouveau site d'investigation français Disclose, que nous soutenons depuis sa création, a coordonné cette enquête, avec le soutien d'Arte, du site d'investigation britannique Bellingcat, de la cellule investigation de Radio France, et donc de Mediapart. Pour conduire ces recherches principalement fondées sur des données accessibles en « open source » (rapports, vidéos, photographies, comptes sur les réseaux sociaux...), des journalistes de toutes les rédactions ont travaillé ensemble pendant deux semaines, en juin, à Paris.

EN FRANCE

Le revers de la médaille – révélations sur l'omerta dans le sport face à la pédophilie

Avec Disclose et We Report

Après huit mois d'enquête dans le milieu sportif, Daphné Gastaldi et Mathieu Martinière, du collectif We Report, dévoilent pour le média d'investigation Disclose, et en partenariat avec Mediapart, 77 affaires marquées par des dysfonctionnements graves. Révélations sur une faillite qui a fait au moins 276 victimes, la plupart âgées de moins de 15 ans au moment des faits.

« Radar la machine à cash » Scandales et gros profits

Avec le collectif Extra Muros

Les journalistes du collectif Extra Muros et du site d'information Reflets.info ont enquêté pendant près d'un an sur les marchés publics des radars automatiques. Ce documentaire a été diffusé en accès libre le 8 janvier sur Mediapart, Reflets, Thinkerview et Caradisiac.

Ce documentaire dévoile une facette jamais racontée du système : la gestion des marchés publics. Pour la première fois, des journalistes ont enquêté sur ces contrats que l'État a passés pour mettre en place le traitement automatisé des infractions. Depuis 2003 et l'apparition des radars, ils en ont répertorié plus d'une centaine. C'est un système très opaque, mais ils ont réussi à calculer que depuis 2009, ces contrats ont représenté une dépense de plus de 2,5 milliards d'euros.

En s'appuyant sur des documents inédits et des interviews d'acteurs politiques mais aussi de l'ombre, nous avons passé au crible ces contrats. Notre enquête révèle le laisser-aller de l'État dans la gestion de cet argent public, comment il a laissé des entreprises privées surfacturer de nombreuses prestations. Cette enquête met enfin en lumière le « pantouflage » de deux anciens ministres (Thierry Breton et Francis Mer) et de fonctionnaires qui, après avoir travaillé sur ce dossier des radars, sont partis dans les sociétés bénéficiaires de ces marchés publics. Deux informations judiciaires ont été ouvertes à la suite des plaintes déposées par l'association anticorruption Anticor.

MEDIAPART.fr

**La liberté
de la presse n'est
pas un privilège
des journalistes
mais un droit
des citoyens !**



LES PARTENARIATS ÉDITORIAUX

MARSACTU, MEDIACITÉS, LE RAVI, INFOLIBRE: MEDIAPART AIDE LA PRESSE INDÉPENDANTE

Il est urgent d'installer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

Voilà déjà plusieurs années que Mediapart et Marsactu collaborent. Tout comme nous le faisons avec le mensuel satirique de la région PACA, *Le Ravi*. C'est avec ces deux titres que nous avons organisé une grande soirée publique sur la liberté et le pluralisme de l'information au théâtre de la Criée, à Marseille. C'était en février 2013 et Bernard Tapie venait de racheter le principal quotidien régional, *La Provence*. Dans le même temps, nous avons réalisé en collaboration plusieurs enquêtes qui ont fortement bousculé la vie politique marseillaise.

En 2015, Marsactu a été racheté par sa rédaction à la barre du tribunal de commerce. Initialement construit sur un modèle gratuit / publicitaire, le site s'était retrouvé dans une impasse financière malgré un dynamisme éditorial qui lui avait permis de se faire connaître à Marseille. Depuis 2015, l'équipe de Marsactu a relancé le journal. Elle a fait le choix d'un modèle économique fondé sur l'abonnement avec l'ambition de convaincre 5 000 abonnés. En plus d'enquêtes sur les enjeux de l'aire métropolitaine marseillaise, Marsactu propose également une agora participative, lieu d'expression, d'initiatives locales et de débats.

Indépendance, participation des lecteurs, journalisme de qualité: cette équation est aussi celle de Mediapart et il était normal que nos équipes se rapprochent.

Mais au-delà de seules collaborations éditoriales, les enjeux sont autres. Face aux dinosaures de la presse régionale, massivement subventionnés par l'État et qui ont organisé des monopoles sur leur zone de diffusion, il est urgent de développer une information régionale pluraliste face aux pouvoirs locaux, politiques et économiques.

On sait combien, au travers de la publicité et d'accords sur des télévisions locales ou municipales, les mairies, départements ou régions pèsent lourd

sur certains choix éditoriaux de la presse régionale. Les citoyens en sont les premières victimes. D'où cette **nécessité d'aider à l'émergence et au développement de nouveaux médias**, à un moment où les aides de l'État entretiennent les rentes de la « vieille presse » plutôt que de soutenir les innovations liées à la révolution numérique.

Le Spiil, Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne, dont Mediapart est l'un des membres fondateurs et qui regroupe aujourd'hui 200 titres, a souligné l'absurdité d'aides d'État massives (près de 1,5 milliard d'euros !) mais qui ne font que conforter les positions acquises. « *L'État est en retard d'une révolution industrielle* », estime le Spiil, « *Les aides à la presse ont été dévoyées de leur objectif premier, le pluralisme de l'information, pour devenir essentiellement une politique de soutien à un secteur industriel en crise, celui de la presse papier.* »

Quelques exemples : en 2016, *Le Figaro* a bénéficié de 5,7 millions d'euros d'aides directes et indirectes ; *Le Monde* de 5 millions ; *Aujourd'hui en France* de 7,9 millions ; *Libération* de 6,3 millions. Ces quatre titres sont les propriétés de milliardaires, respectivement Serge Dassault, Xavier Niel, Bernard Arnault, Patrick Drahi. L'État n'a-t-il pas mieux à faire que financer les titres d'oligarques qui se sont acheté de l'influence en faisant main basse sur les médias ?

En France

Les médias indépendants qui se construisent sur le numérique innovent, tissent de nouveaux liens avec leurs lecteurs, doivent donc coopérer face à un État immobile et conservateur.

Ces nouveaux médias, lors de leurs premières années de création et de développement, doivent faire face à une double difficulté : le temps long que nécessite l'installation d'une communauté de lecteurs fidèles et l'absence de capacité de fonds propres et solution de financement pour y parvenir.

Mediapart souhaite soutenir ces initiatives sous deux formes :

- ▶ par des partenariats éditoriaux mettant en valeur et faisant connaître leurs contenus.
- ▶ par une aide financière limitée lors des levées de fonds de ces nouveaux médias.

C'est le cas pour le journal **Marsactu** (marsactu.fr) journal en ligne qui traite de l'actualité de Marseille et des autres villes de la métropole. Créé en 2010, racheté en 2015 par ses journalistes, Marsactu a fait le choix de renoncer à la publicité et aux subventions des collectivités locales et ne vit que des abonnements de ses lecteurs.

Deux levées de fonds ont été réalisées avec succès par Marsactu auxquelles Mediapart a participé amenant un taux de participation au 31 décembre 2019 de 11,12 %.

De nombreux partenariats éditoriaux ont été développés, notamment avec notre journaliste installée à Marseille, Louise Fessard, et plusieurs rencontres autour de la liberté et du pluralisme de la presse à Marseille ont été réalisées avec également son autre partenaire phocéen, *Le Ravi*.

Il en va de même avec un autre journal indépendant et innovant qui est en train de s'ancrer dans plusieurs villes de France : **Mediacités** (mediacites.fr).

Créé en 2016, Mediacités est un journal en ligne d'investigation et de décryptage implanté dans de grandes métropoles régionales (actuellement Lyon, Toulouse, Lille et Nantes) enquêtant sur les pouvoirs (politiques, économiques, sociaux, culturels et sportifs) régionaux. C'est un journal en ligne indépendant, sans publicité et sans lien avec un groupe industriel sur un modèle d'abonnement payant.

En 2019, Mediapart a poursuivi son soutien à ce journal indépendant en participant aux levées de fonds réussies de Mediacités : au 31 décembre 2019 le taux de participation de Mediapart étant de 4,06 %. De nombreux partenariats éditoriaux ont été développés et se poursuivront en 2020.

Mediapart développe également des partenariats éditoriaux – échanges et reprises de contenus – en France avec des médias comme *Le Ravi* (mensuel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dédié à l'enquête et à la satire), *Le d'OC* (site d'information indépendant sur Montpellier et sa région), ou *Le Bondy Blog* (média en ligne né au moment des révoltes urbaines de novembre 2005).

À l'international

InfoLibre a été lancé début 2013. C'est, en Espagne, un projet ambitieux de nouvelle presse indépendante, numérique et participative, prolongée par un mensuel imprimé. Ses valeurs sont les mêmes que celles de Mediapart et son modèle s'en inspire, en grande part. Notre partenariat est à la fois éditorial et financier. De nombreux échanges de contenus sont réalisés et le taux de participation au capital, inchangé depuis plusieurs années, est de 10,69 %.

De nouveaux partenariats éditoriaux, à la demande de plusieurs médias internationaux, ont été développés, notamment avec *Il Fatto Quotidiano* (Italie), *Jacobin Magazine* et *The Intercept* (États-Unis).

DES MUNICIPALES EN TOUTE INDÉPENDANCE

Pour les élections municipales de mars, Mediapart vous propose de suivre la campagne grâce à nos partenaires indépendants Mediacités (à Toulouse, Lille, Nantes et Lyon), Marsactu (à Marseille), le Bondy Blog (en Seine-Saint-Denis), Guyaweb (en Guyane), Le d'OC (à Montpellier) et Le Poulpe (en Normandie). À l'occasion de la campagne, nous relaierons le regard de ceux qui se battent contre le marasme général de la presse régionale.

Mediapart entend continuer à aider ces partenaires et amis et à s'appuyer sur leurs compétence de terrains. À partir de ce mois de novembre, en republiant les articles les plus importants de nos partenaires, et en relayant la qualité quotidienne de leur travail via un « fil d'actu » municipal, et une newsletter dédiée. D'autres initiatives éditoriales viendront compléter ce rapprochement.

Ce moment électoral est décisif pour l'essor de ces partenaires aux valeurs communes. C'est pourquoi nous invitons nos abonnés attachés à telle ou telle ville ou région française à venir renforcer l'indépendance de ces pure players qui se sont déjà fait un nom, afin qu'ils puissent se faire une place dans des paysages médiatiques locaux souvent dévastés.

Pour nos abonnés, Mediacités, Marsactu, Le D'OC et le Poulpe offrent entre un et deux mois gratuits.



LES DOCUMENTAIRES EN INTÉGRALITÉ

Chaque mois, en partenariat avec l'association **Images en bibliothèques**, Mediapart propose un documentaire intégral à ses abonnés. Visibles en streaming et disponibles pendant trois mois, ces documentaires souvent primés retrouvent une visibilité.

En outre, depuis l'été 2016, tous les quinze jours, nous proposons un documentaire à nos abonnés, en partenariat avec la plateforme de diffusion du documentaire d'auteur **Tënk**. Ces films sont visibles en streaming et disponibles pendant un mois sur Mediapart.

EN ATTENDANT NADEAU

Depuis l'été 2016, deux journaux indépendants se sont rejoints. Mediapart a noué un partenariat avec la publication 100 % numérique *En attendant Nadeau*, « journal de la littérature, des idées et des arts ». Animée par l'équipe qui a accompagné Maurice Nadeau de 1966 à 2013, au temps de *La Quinzaine littéraire*, et de jeunes collaborateurs, cette revue en ligne nous permet d'être plus présents sur la littérature française et étrangère, fiction et essais. Chaque semaine, l'équipe d'**En attendant Nadeau** publie un article de son choix dans les colonnes de Mediapart.

MEDIAPART SOUTIENT

Mediapart s'associe à Tënk pour aider la création documentaire

En 2019, Mediapart et Tënk ont décidé d'élargir leur collaboration pour soutenir davantage les films dits « de création » qui souvent, en raison du désengagement des chaînes de télévision ont du mal à trouver des financements et des canaux de diffusion. Constatant que nombre de films en cours de création ne peuvent donc s'achever, nous avons décidé d'en accompagner quelques-uns, à hauteur de nos moyens, dans leur phase de post-production afin qu'ils puissent être diffusés et trouver leur public.

En d'autres termes, quelque trois semaines d'étalonnage et de montage seront effectuées dans les locaux de l'Imaginaire, le tout nouveau bâtiment dédié au documentaire à Lussas, commune de l'Ardèche où réside Tënk. Les déplacements et l'hébergement d'une partie de l'équipe du film seront aussi pris en charge. Pour la première année, l'appel à projet concernait surtout des films traitant d'enjeux politiques, sociaux ou écologiques contemporains. Une

cinquantaine de projets ont été envoyés et quatre ont été retenus par notre jury en décembre 2019. Ces films seront finalisés en 2020 et 2021.

Deux prix en soutien à la photographie documentaire

PRIX ISEM (IMAGESINGULIÈRES-ETPA-MEDIAPART)

Combien de photographes talentueux, en France ou ailleurs, manquent de moyens pour achever un sujet ? Combien, après quelques mois passés à documenter un sujet, arrêtent. Parce que leur sujet est plus complexe qu'ils ne l'avaient envisagé, qu'il demande plus de temps que prévu. Ils passent alors à autre chose en espérant trouver une histoire plus rentable, nécessitant parfois moins d'engagement sur fonds propres.

C'est pour soutenir ces projets difficiles que Mediapart s'engage depuis 2018 auprès de la photographie documentaire. Avec ImageSingulières (le rendez-vous photographique de Sète avec qui nous avons mené pendant trois ans La France VUE D'ICI), et l'Etpa (école de photographie et de game design installée à Toulouse), nous avons lancé deux prix.

Le « **Grand prix Isem** » est ouvert aux photographes du monde entier. Doté de 8 000 euros, il entend contribuer à développer et achever un travail documentaire en cours. Ce prix devra être utilisé pour poursuivre le travail récompensé. Dès l'annonce des résultats du prix, ce travail est présenté sous forme de portfolio sur Mediapart et une fois complété, il fait l'objet d'une exposition à ImageSingulières.

Le second « **Prix jeune photographe Isem** » s'adresse, lui, aux moins de 26 ans résidant sur le sol français. Doté de 2 000 euros, il récompense là aussi un travail en cours qui sera publié sur Mediapart. Le lauréat peut aussi intégrer une Masterclass de 3^e année à l'Etpa.

Les prix de la troisième édition seront dévoilés le samedi 23 mai 2020 lors du festival ImageSingulières, à Sète. Le dépôt des candidatures court jusqu'au 29 mars 2020.

MEDIAPART EN LIBRAIRIE

LA DÉCOUVERTE

► 2020 **La Sauvegarde du peuple, démocratie, presse et liberté**

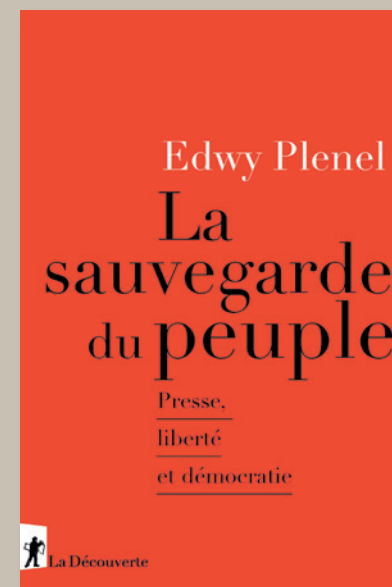
Ce livre est une enquête sur une phrase. Une phrase perdue dont ce livre entend dire toute l'actualité : tout ce qui est d'intérêt public, tout ce qui concerne le peuple doit être rendu public ! De l'urgence aussi de soutenir le combat des journalistes d'enquête et des lanceurs d'alerte...

Elle fut énoncée à Paris le 13 août 1789 par Jean-Sylvain Bailly, nom aujourd'hui oublié. À l'époque, c'était une célébrité, savant reconnu et respecté, personnage de transition entre l'Ancien Régime et la Révolution. Il venait d'être proclamé maire de la Commune de Paris, le premier maire dans l'histoire de la capitale. Auparavant, il avait été le premier président du Tiers État, celui qu'un tableau de David montre le jour du Serment du Jeu de Paume. « *La publicité est la sauvegarde du peuple* », disait-elle. Autrement dit, tout ce qui est d'intérêt public doit être rendu public : tout ce qui concerne le sort du peuple, tout ce qui est fait en son nom, tout ce qui relève de sa volonté.

À peine proclamée, cette sentence devint l'emblème de la liberté de la presse naissante, dans le bouillonnement des premiers mois d'une Révolution qui fut aussi une révolution du journalisme. À l'automne 1789, elle ne figurait pas seulement en exergue des journaux mais aussi sur les médailles de bronze attribuées aux colporteurs de presse, où elle entoure le symbole de la vigilance démocratique : un œil grand ouvert d'où partent des rayons de lumière.

Or, alors même qu'elle fut la première expression, dans une formulation résolument moderne, d'un droit fondamental plus que jamais actuel – le droit de savoir contre l'opacité des pouvoirs –, cette phrase décisive est oubliée par l'histoire française, par son récit historiographique comme par sa mythologie politique. Pourquoi ? N'est-ce pas le témoignage de ce persistant illibéralisme français qui a profondément et durablement effacé des mémoires la promesse de radicalité démocratique au bénéfice d'une culture étatique verticale et autoritaire ? Enquête sur cet oubli, ses mystères et ses détours, ses rebonds et ses éclipses, ce livre est aussi une réflexion sur la dimension prophétique de la proclamation de Bailly.

On y découvrira pourquoi une ville de Belgique, Verviers, en a gardé la mémoire, affichant toujours au fronton de son Hôtel de ville : « Publicité sauvegarde du peuple ». Et on y comprendra que les combats contemporains des journalistes d'enquête et des lanceurs d'alerte, face à des pouvoirs arc-boutés sur les privilèges du secret, illustrent la portée toujours révolutionnaire de cette proclamation démocratique, plus de deux siècles après son énoncé. En exhumant cette phrase, ce livre entend donc dire son actualité.



LA DÉCOUVERTE
MARS 2020
14 EUROS

LES LIVRES PUBLIÉS CHEZ DON QUICHOTTE

- 2018 **La Valeur de l'information,**
suivi de Combat pour une presse libre
- 2017 **Des vies en révolution**
- 2017 **Macron & Cie, enquête sur le nouveau**
président de la République
- 2017 **Sonnons l'alarme !**
Faits & gestes de la présidence Hollande
- 2016 **Dire nous. Contre les peurs et les haines,**
nos causes communes
- 2015 **La République sur écoute,**
chroniques d'une France sous surveillance
- 2015 **Qu'ont-ils fait de nos espoirs ?**
Faits & gestes de la présidence Hollande
- 2014 **Dire non**
- 2013 **L'Affaire Cahuzac, en bloc et en détail**
- 2012 **Finissons-en !**
Faits & gestes de la présidence Sarkozy
- 2011 **Les 110 propositions : 1981-2011**
- 2011 **Le président de trop**
- 2010 **N'oubliez pas !**
Faits & gestes de la présidence Sarkozy
- 2010 **L'Affaire Bettencourt, un scandale d'État**



Abonnés, découvrez votre « espace avantages »

**En souscrivant un abonnement à Mediapart,
vous bénéficiez d'un certain nombre d'avantages
exclusifs, régulièrement renouvelés.**

- **Assistez aux lives de Mediapart :** une dizaine de places sont désormais réservées à nos abonnés pour assister aux lives, dans les locaux de Mediapart
- **Newsletter :** à l'occasion des élections municipales de mars 2020, nous lançons une nouvelle newsletter Élections. Vous y trouverez les analyses et reportages de nos journalistes, enrichis par les enquêtes de nos partenaires locaux et indépendants.
- **Bénéficiez de mois d'abonnements gratuits** à des médias indépendants partenaires de Mediapart
- **Offrez des articles :** vous pouvez partager l'intégralité d'un article de Mediapart avec vos proches
- **Parrainez vos proches !** Pour votre filleul-e : un mois d'accès gratuit à Mediapart ; Pour vous : un cadeau à l'activation de son mois gratuit
- **Participez et contribuez à la richesse de Mediapart** à travers votre blog dans le Club ! Chaque abonné-e peut publier un billet de blog, une édition, un portfolio...
- **À venir :** des mois d'abonnement à Retronews, des bandes dessinées, des places pour des événements de nos partenaires...

**Pour profiter de vos avantages abonnés, rendez-vous
sur moncompte.mediapart.fr/avantages**



3 NUMÉROS PAR AN,
10 ENQUÊTES, 1 REPORTAGE
PHOTOGRAPHIQUE,
160 PAGES, 15 EUROS,
ABONNEZ-VOUS!

LA REVUE DU CRIEUR

En 2016, Mediapart et La Découverte ont uni leurs forces et leurs images respectives pour créer **une revue consacrée aux idées et à la culture**, *La Revue du crieur*. Notre pari est que les lecteurs n'ont jamais eu autant soif de comprendre et de savoir. Dans un contexte où les événements tragiques s'ajoutent aux impasses politiques, l'exigence de recul et de regard critiques n'a jamais été aussi nécessaire.

L'ambition de *La Revue du crieur* est d'incarner **un journalisme d'idées** qui conjugue les engagements et les savoir-faire de Mediapart et de La Découverte, pour aborder de manière inédite le monde de la culture, des savoirs et des idées, en France et à l'étranger, dans toute sa diversité – les sciences, la littérature, l'art, le cinéma, le spectacle vivant, etc. – sans exclure ses formes les plus populaires.

Les idées et la culture ne planent pas au-dessus de nos têtes, elles s'incarnent, elles vivent dans des institutions qui ne sont pas à l'abri des enjeux de pouvoir, d'argent, de réseaux et d'une certaine tendance à cultiver l'entre-soi. C'est pour rendre compte de cette réalité que *La Revue du crieur* publie **des enquêtes et des reportages**, sur des sujets les plus variés, mais toujours dans un esprit incisif, quitte à faire vaciller certains magistères...

En juin 2019, *Le Crieur* a lancé avec le numéro 13 sa nouvelle formule. Il n'existe, en la matière, guère de martingale. Ni de rhétorique beaucoup plus artificielle que celle consistant à décrire ce que sera un journal ou magazine. Mais il n'existe guère non plus de moments aussi importants dans la vie d'une revue que ceux où le pacte avec ses lecteurs évolue. Qu'il soit alors ici explicité que les enquêtes sur les idées et la culture demeurent les armatures du *Crieur*, mais qu'il est temps de varier davantage les formats, les rythmes, les écritures.

Chaque numéro de la nouvelle formule du *Crieur* contient donc désormais, en sus des enquêtes et du portfolio photographique, une ouverture – un grand format sous forme de fiction, de manifeste ou d'entretien, un récit correspondant à ce que les Anglo-Américains nomment la *narrative non-fiction*, une position qui n'incarne pas la ligne de la revue mais donne à voir un clivage politique urgent, et une rubrique monde des idées afin de donner un aperçu des débats et publications importantes partout sur la planète, mais hors de la France.

► revueducrieur.fr ► @LaRevueDuCrieur ► [LaRevueDucrieur](https://www.facebook.com/LaRevueDucrieur)

MEDIAPART ENGLISH



THE YEAR OF CONSOLIDATION

As an online publication with three updated editions every day, Mediapart permanently works to the rhythm of events, both those that feature on the news agenda and those resulting from the revelations of its investigative reports. But its inner life as a press organisation, presented in this annual booklet in which is published all our key figures, accounts and results, can of course vary in intensity from one year to the next.

And from that point of view, 2019 will mark an exceptional year in the history of Mediapart, one that is as important as that of its editorial creation (in 2008) or that when it reached financial equilibrium (in 2010). Two events singularly distinguish 2019. One is securing the definitive safeguarding of our independence through the transfer of all our capital into a not-for-profit structure. The other is the strong progression of the numbers of our subscribers, and in turn of our financial results, which confirms the consistency and solidity of our growth.

Since October 15th 2019, Mediapart no longer has shareholders. The innovative invention that represented Mediapart's creation – which was editorial (an entirely digital daily news publication), professional (a collective culture of investigative journalism), democratic (a radically participative publication) and commercial (a paid-for model based on subscription) – is now enriched by a capitalistic invention that has no equivalent in the French press. Via an entity called the 'Société pour la protection de l'indépendance de Mediapart' (SPIM), our publication now belongs to the 'Fonds pour une presse libre' (FPL) – an endowment fund 'for a free press', which preserves and definitively protects the independence of Mediapart (*see page 9*).

With close to 170,000 subscribers at the date of December 31st 2019, representing a year-on-year increase of 12.8%, Mediapart recorded its most successful financial results in 12 years of existence: turnover last year was 16.8 million euros (up by 21.68% on 2018), current earnings were 4.3 million euros (representing 26% of turnover), while net income totalled 2.3 million euros (after the deduction, as well as taxes, of a notable increase in employee bonus payments). These results (*see pages 12-17*) allow Mediapart to continue its regular investment in developing its editorial, technical and commercial activities.

Mediapart's independence is thus doubly guaranteed: by that of a legal structure that protects us against any form of predation – a loss of control or a raid on our capital – and also by the structural economic success that offers the best possible protection – namely, the support and adherence of a growing number of loyal subscribers.

It goes without saying that this success comes with requirements of us. Far from inviting a comfortable pause, it is an expectation that we continue along the demanding path that we have always chosen to follow. That of a publication in the public interest, one of quality and rigour, that is both multimedia and participative, and, above all, one that is constantly attentive to the movements within society and always placing itself at the service of the public's right to know.

Edwy Plenel

MEDIAPART GUARANTEES ITS FUTURE INDEPENDENCE

On top of its successful journalistic venture, Mediapart has now come up with its own capitalist invention by placing 100% of its capital in a not-for-profit structure which will ring-fence it and ensure it cannot be bought or sold in the future. The new Fund for a Free Press will also have its own objective in the general interest - to defend the freedom, independence and pluralism of the press.

MEDIAPART 2019, IN FIGURES

Mediapart has once again seen a year of strong growth in the numbers of its subscribers, now totalling more than 169,000 (individuals and groups), who loyally support the independence of their journal of reference. We have continued to make significant investments to reinforce the editorial team and operational services staff – who altogether now number 94 employees – while also maintaining an operating income of more than 25% of turnover.

► **@MediapartEN**

MEDIAPART ESPAÑOL



EL AÑO DE LA CONSOLIDACIÓN

Periódico diario digital, con tres ediciones al día, Mediapart vive al ritmo de los acontecimientos, ya sean los impuestos por la actualidad o los creados por sus revelaciones. Pero su vida interna como empresa de prensa, como así lo muestra este boletín anual donde se recogen todas nuestras cifras, cuentas y resultados, no ha tenido siempre la misma intensidad a lo largo de los años.

Desde este punto de vista, el año 2019 permanecerá en la historia de Mediapart como un año excepcional, un evento tan importante como su nacimiento editorial (2008) o su equilibrio financiero (2010). Dos hechos marcan de manera especial este año 2019: por un lado, la protección definitiva de nuestra independencia con la cesión de todo nuestro capital a una estructura sin ánimo de lucro; por otro lado, el fuerte incremento de nuestros suscriptores y, por tanto, de nuestros resultados, confirmando la regularidad y solidez de nuestro crecimiento.

Desde el 15 de octubre de 2019, Mediapart ya no tiene accionistas. Al origen innovador de sus inicios, que fue a la vez editorial (un diario totalmente digital), profesional (una cultura de investigación colectiva), democrática (un periódico radicalmente participativo) y comercial (un modelo basado en la suscripción), se añade ahora una invención que concierne a su capital y que, por ahora, no tiene equivalente alguno en la prensa francesa. A través de la Société pour la protection de l'indépendance de Mediapart (SPIM – Sociedad para la Protección de la Independencia de Mediapart), nuestro periódico pertenece ahora a los Fonds pour une presse libre (FPL – Fondos por una Prensa Libre), un fondo de dotación que preserva y protege definitivamente su independencia (ver la página 9, en francés).

El 31 de diciembre de 2019, con 170.000 suscriptores, Mediapart registró un crecimiento del 12,8% en comparación con el año 2018, nuestro periódico logró así su año más rentable en sus doce años de existencia: 16,8 millones de euros de cifra de negocios (un 21,68% más que en 2018); 4,3 millones de ingresos corrientes (que representan el 26% de la cifra de negocios); y 2,3 mil-

lones de resultados netos (teniendo en cuenta, además de los impuestos, un importante aumento de la participación acordada a los empleados/as). Estos resultados (véanse las páginas 12 a 17, en francés) permiten a Mediapart seguir invirtiendo en desarrollos editoriales, técnicos y comerciales.

La independencia de Mediapart está garantizada por partida doble: por una estructura jurídica que nos protege de cualquier depredación, pérdida de control u ofensiva contra nuestro capital; y por una rentabilidad económica estructural que ofrece la mejor protección posible: el apoyo y la adhesión en ascenso de un público formado por suscriptores/as leales.

No hace falta decir que este éxito está ligado a una verdadera obligación. Lejos de tratarse de un incentivo para hacer una pausa, constituye una invitación a continuar por el exigente camino que hemos elegido: el de un periódico de interés público, que combina calidad y rigor, que es tanto multimedia como participativo y, sobre todo, que permanece atento a los movimientos de la sociedad y al servicio de su derecho a saber.

Edwy Plenel

MEDIAPART BLINDA SU INDEPENDENCIA

A la innovación periodística que permitió su éxito, Mediapart añade una invención capitalista albergando el 100% de su capital en una estructura sin ánimo de lucro que, protegiéndolo, lo hará inviolable, permanentemente intransferible y no adquirible. La misión de estos Fondos por una Prensa Libre será servir al interés general de defender la libertad, la independencia y el pluralismo de la prensa.

MEDIAPART 2019 EN CIFRAS

Una vez más, Mediapart ha disfrutado de un año de fuerte aumento del número de suscriptores superando el umbral de 169.000 socios individuales y colectivos, fieles a la independencia de su periódico de referencia. Hemos realizado importantes inversiones para fortalecer nuestro equipo editorial y nuestros servicios operacionales -que ahora reúnen un total de 94 colaboradores-, mientras mantenemos un beneficio operativo superior al 25% de la cifra de negocios.

► @MediapartES ► MediapartenEspañol

PARTENAIRES

Mediapart, depuis sa création, tisse des liens privilégiés avec des associations, des lieux, des événements de qualité, qui parlent à tous, qui parlent au monde, qui parlent du monde. Des partenaires que Mediapart accompagne en leur offrant les colonnes de son Club, où ce sont leurs organisateurs, leurs concepteurs, qui en parlent le mieux.

Les Suds à Arles, Le OFF d'Avignon, Les Lectures sous l'arbre, Festival de cinéma de Douarnenez, ImageSingulières, La Ligue de l'enseignement, L'Observatoire international des prisons, Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale, Journées cinématographiques dionysiennes, le MuCEM, Amnesty International, La Cimade, Rencontres d'Averroès, Le Clémi, InfoLibre, MarsActu, Le Courrier des Balkans, Correctiv, La Revue dessinée, Le Ravi, Céméa, Le Courrier d'Europe centrale, Attac, SOS Méditerranée, Les Économistes Atterrés, La Gaîté Lyrique, Cinéma du réel, Festival ciné Palestine, Best of Doc, le Forum des images, festival Hors-Pistes (Centre Pompidou)...

► Retrouvez-les sur le Club : **blogs.mediapart.fr**



LE 16 MARS 2020
MEDIAPART
FÊTE SES DOUZE ANS